



FRANCE ÉNERGIE ÉOLIEN
Groupe Régional Sud-Ouest

Nouvelle Aquitaine

Mairie de Magnac-Laval
A l'attention de la Commission d'enquête
M. Bernard CROUZEVALLE
Président de la commission d'enquête
Projet éolien de Magnac-Laval
11 Place de la République
87190 MAGNAC-LAVAL

Objet : Enquête Publique du 8/10 au 9/11/2018
Demande d'autorisation unique pour un Parc Éolien
SAS Energie Haute-Vienne - Projet éolien de Magnac-Laval

Limoges, le 10 octobre 2018,

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

France Energie Eolienne (FEE) est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 250 entreprises : développeurs, exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude... Les entreprises adhérentes de FEE ont construit 90% des éoliennes installées en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière servant d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous, professionnels de l'éolien, sommes convaincus que l'énergie éolienne est une formidable opportunité pour la France, en termes énergétiques, en termes économiques et en termes industriels. La France a le deuxième potentiel éolien en Europe. La production électrique éolienne est adaptée à la consommation électrique des français : l'éolien produit plus en hiver quand la consommation est la plus forte.

L'éolien est déjà compétitif d'un point de vue tarifaire, puisqu'aujourd'hui son coût réel est situé entre 57 à 91€/MWh soit l'énergie décarbonée la moins chère à installer après l'hydraulique.

À l'échelle nationale, l'industrie éolienne c'est aujourd'hui près de 16 000 emplois, 60 000 en 2020. Le tissu industriel est constitué de nombreuses PMI et PME irriguant les territoires, essentiellement ruraux, avec bientôt également une place de leader dans l'éolien en mer.

Nous travaillons ainsi à un développement éolien à la hauteur des enjeux énergétiques et climatiques actuels. Notre objectif est de permettre au pays de produire un quart de son électricité grâce à l'éolien en 2030.

Dans le cadre de la tenue de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation unique d'un parc éolien sur la commune de Magnac-Laval, dans la Haute-Vienne (87), FEE, par l'intermédiaire de sa délégation régionale, souhaite apporter son soutien à ce projet d'implantation de quatre éoliennes.

Par ce soutien nous souhaitons mettre en lumière les arguments démontrant la cohérence de ce projet.

En premier lieu, le décret du 27 octobre 2016 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie a retenu les objectifs de développement suivants :

- Augmenter de plus de 70 % la capacité d'énergies renouvelables électriques ;
- Réduire la production d'électricité d'origine nucléaire, en réponse à l'évolution de la consommation électrique et au développement des énergies renouvelables ;
- 15 000MW pour l'énergie éolienne terrestre à installer au 31 décembre 2018, sachant que le bilan national au 31 décembre 2016 était de 12 065 MW installés.
- Plus de 25 000 MW au 31 décembre 2023.

Dans ce cadre, les objectifs élaborés et validés par la région Nouvelle-Aquitaine sur le déploiement de l'éolien au travers des SRCAE sont de 3 000 MW installés d'ici 2020, ce qui correspond à 16 % de l'objectif national.

En second lieu, le contexte éolien de la région Nouvelle-Aquitaine démontre que de nouveaux projets sont nécessaires. En effet, au 30 juin 2018, environ 940 MW étaient en exploitation, ce qui représente 31 % de l'objectif à l'horizon 2020.

La Région Nouvelle-Aquitaine est actuellement la 6ème région métropolitaine en puissance raccordée et représente environ 7 % du niveau national métropolitain (14 007 MW).

En troisième lieu, le projet éolien de Magnac-Laval, projet développé en lien avec le territoire depuis des années, participera ainsi à la réalisation des objectifs Nationaux, Régionaux et Locaux en matière d'installation de centrales de production d'énergies renouvelables.

Ainsi, France Energie Éolienne apporte tout son soutien au projet éolien de Magnac-Laval porté par la société WPD.

Sébastien VOUILLON
Délégué Régional Adjoint GRSSO



Pièces jointes :

- « Un vent de transition » de FEE
- « L'éolien en Nouvelle-Aquitaine : un atout pour une région responsable » de FEE

Sources d'informations :

- Site internet de France Energie Eolienne : <http://fee.asso.fr/>
- Observatoire de l'éolien 2017, Bearing Point pour FEE : <http://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2017/09/2018-03-03-Observatoire-de-lEolien-2017-VF5.01.pdf>